

Vivre Ensemble

Environnement

Culture

Economie

MAGICINE

**Hommage à
Bertrand Tavernier**

**Nouveaux Conteneurs
semi-enterrés**

L'école s'agrandit !

PLUI-H





PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUIH

Le zonage du futur **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** est en cours d'élaboration. Conformément à la loi du 22 août 2021 dite **loi « climat et résilience »**, le nouveau PLUI devra lutter contre l'étalement urbain et combler les « dents creuses » en densifiant les centres-bourgs. La loi fixe un objectif : atteindre en 2050 « l'absence de toute artificialisation nette des sols » (Zéro Artificialisation Nette). Elle a également établi un premier objectif intermédiaire de réduction de moitié du rythme de la consommation d'espaces en dix ans (2021–2031).

De nombreuses parcelles actuellement en zone urbaine ou à urbaniser risquent d'être ainsi classées en zone naturelle ou agricole. Il est encore possible pour les propriétaires de demander un certificat d'urbanisme qui garantit la stabilité de l'ensemble des renseignements qu'il fournit, pendant 18 mois à compter de sa délivrance. Un permis de construire, pour un projet défini, a une durée de validité de 3 ans.

Certains bâtiments agricoles en zone naturelle ou agricole ayant un intérêt patrimonial (granges, séchoirs...) peuvent être répertoriés en annexe du PLUI comme des biens susceptibles de changer de destination. Pour cela, la parcelle doit être raccor-

dée aux réseaux secs et humides et une fiche de candidature doit être remplie par les propriétaires et envoyée au service urbanisme de la commune.

Cette fiche est accessible sur la page urbanisme du site de la municipalité.

Le travail de zonage et de repérage des biens ayant un intérêt patrimonial sera achevé fin 2022. L'élaboration du PLUIH, notamment son règlement, continuera tout au long de l'année 2023.

Le **Service Urbanisme** de la commune est à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 16H30, sauf le jeudi après-midi.

05 53 22 09 76
urbanisme@lebuissondecadouin.fr

Toutes les demandes d'urbanisme sont à faire en ligne à l'adresse :

<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Nicolas Delmas

Responsable Urbanisme Le Buisson de Cadouin

Naissances

Ysia LEJEUNE
Soline FOURNIER
Aurore BOSSIS
Giulia, Charlotte, Christine de COMMARQUE PINEL de SENAILHAC

Mariages

Anna ARNAUTOU et Johnny ROQUAND
Karen RICHARD et Sébastien METRAL
Juliette SCHNEEGANS et Adam SMITH
Charlotte RENOUVEL et Cyril ROBIN
Evgeniya CHUDNOVSKAYA et Yakoba HOOGENDOORN

Décès

Yvonne FREY
Claude BOISSONNADE
Serge CLARET
Yvonne CLARET
Robert COLLIER
Michel DEVIGE
Michel DROISSART

Roger FILET
Estelle GAILLARD
Geneviève PIERRE
Martine ALIOME
Mahdi BOUDALI
Fernand EYRAUD
Serge FAIVRE
Chantal LANOUX

Jean-Jacques MOLENE
Jacques MOURET
Simone PINLOU
Maria MINZINGA
Jean-Pierre LABROUSSE
Jean-Michel GREZIS
Andrée-Hélène SANTERRE
Clairette Eugénie RODARO

Yves BESSE
Yves FAURE
Ginette DIAZ

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles de nos disparus. Certains ont longuement œuvré au cœur de la vie publique du village.

Yvonne FREY, Claude BOISSONNADE, Yvonne CLARET, Serge CLARET qui a trop vite rejoint sa maman, Robert COLLIER dit « BOB » à la maison joliment illuminée pour Noël, Michel DEVIGE, Michel DROISSART, Roger FILET l'un des derniers paysans du 20e siècle, Estelle GAILLARD, Geneviève PIERRE, Martine ALIOME, Mahdi BOUDALI une

figure de Cadouin dont les nombreux enfants ont longtemps assuré la pérennité de l'école, Fernand EYRAUD, Serge FAIVRE qui a effectué assidument un mandat de premier adjoint aux côtés de Pierre Chaussade, Chantal LANOUX devenue vraie cadunienne, Jean-Jacques MOLENE, Jacques MOURET, Simone PINLOU maman de notre précédente directrice d'école, Maria MINZINGA et Yves BESSE a veillé sur nos routes de nombreuses années.

2 - PLUIH

5 - RENCONTRES NATIONALES DE
LA RESTAURATION COLLECTIVE
BIO-LOCALE ET FAITE MAISON À
CADOUIN

5 - L'Oeil Lucide

6 - LA SAISON ESTIVALE

6 - RÉUNION DE QUARTIERS

7 - OCTOBRE ROSE

7 - ECLAIRAGE PUBLIC

8 - LA PAGE DES PROS

9 - LA SEMAINE EUROPÉENNE DE
RÉDUCTION DES DÉCHETS

9 - TRANSFORMATION DES
CONTENEURS À DÉCHETS SEMI-
ENTERRÉS

9 - REDEVANCE INCITATIVE 2023

10 - UN PEU D'HISTOIRE: LE
TEMPS DES LOUPS

11 - HOMMAGE À BERTRAND
TAVERNIER

12 - L'ÉCOLE S'EST AGRANDIE !

12 - FLASH INFOS

Directrice de publication :
Marie-Lise Marsat

Comité de rédaction :
Marianne Beyne
David Faugères
Eva Florès
Michèle Fourteaux
Jean-Marc Gouin
Maryline Koegler
Jean-Michel Leclercq
Marie-Lise Marsat

Conception :
Marie Grosjean
Jean-Michel Leclercq

Mairie du Buisson de Cadouin
4, Rue François Meulet
24480 Le Buisson de Cadouin

www.lebuissondecadouin.fr
[@lebuissondecadouin](https://www.facebook.com/lebuissondecadouin)



Le mot de Madame la Maire

Mesdames, Messieurs,

Particuliers, entreprises, administrations, collectivités territoriales, nous sommes tous touchés par les **augmentations tarifaires de l'électricité et du chauffage** et leur incidence sur notre quotidien.

Aussi, le Conseil Municipal a travaillé en collaboration étroite avec le SDE24 (Syndicat d'Énergie de la Dordogne), à **réaliser des économies d'énergie** concernant l'éclairage public et le chauffage de nos bâtiments. Nous devrions observer les premiers résultats dès cet hiver.

Ces mesures ne se feront pas au détriment des lieux et des personnes. Vous constaterez que la **sécurisation routière restera une priorité**, et vous verrez que certains lieux seront protégés et resteront très éclairés.

De plus, et tout en gardant l'esprit de la fête familiale qu'est Noël, les décorations ont été allégées et plus adaptées à un contexte de **sobriété énergétique**.

Le changement climatique impacte le quotidien de **nos agriculteurs et maraîchers**. Ils ont connu une saison difficile. De plus, l'état de sécheresse, les feux de forêt des villages voisins, m'amènent à deux messages :

► Remercier en tout premier lieu la coopération entre les services. Malgré des interventions régulières de nos agents très présents sur la **station d'irrigation**, les résultats escomptés n'ont pas été satisfaisants. **Une étude diagnostique effectuée par l'ADHA 24** (Association Départementale d'Hydraulique Agricole) est en cours et, suite à ce bilan, leurs propositions seront étudiées en concertation avec les irrigants.

► Remercier l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) et ses dirigeants ainsi que **la Société de chasse**, qui ont permis aux pompiers qui intervenaient sur les 30 ha de bois et prairies décimées par le feu, de se reposer par

pauses de vingt minutes sur leur site. Les élus se sont engagés pour que la restauration et l'accueil soient de qualité et permettent à ces équipes de secours de faire face au feu.

Dans les observations générales, il est important pour moi de souligner **l'avancement des travaux d'installation de la fibre** sur notre territoire. Le premier NRO (Noeud de Raccordement Optique) a été posé sur notre commune le 2 juin dernier. Ces opérations n'ont aucun impact sur la qualité du réseau téléphonique mobile, et je regrette que certains opérateurs aient mis nos administrés en difficulté durant dix jours cet été, nos services ne pouvant que transmettre leurs difficultés. Nous avons tout fait pour les aider, avons servi de relai, mais nous avons supporté des violences verbales, et cela est regrettable.

Mais l'ensemble de ces difficultés, ne doit pas nous freiner dans nos projets et nos orientations.

Ainsi, les dossiers avancent et celui de **l'agrandissement de la Maison médicale** est placé en priorité de nos engagements. C'est pourquoi, je travaille au quotidien avec la Communauté des Communes et son Président, afin que le bien-être de notre population, tant sur le plan de la santé que sur le plan administratif, soit protégé.

Cette fin d'année sera difficile, le Conseil Municipal et moi-même nous engageons à vous apporter écoute et soutien.

Je reste attentive à vos difficultés et soyez assurés, qu'entourée d'agents municipaux dévoués, je prendrai le temps pour des échanges de qualité.

Je souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

La Maire

Marie-Lise Marsat



Le mot des maires délégués

Chères Paleyracoises, chers Paleyracois,

A **Paleyrac**, l'été fut chaud...

Bien sûr, comme partout, nous avons eu un été particulièrement chaud mais nous avons surtout connu un village en fête !

Le 11 juin dernier, le **festival de musique « Paleyrac'Cordes »** a été un réel succès. Pas moins de 25 groupes d'instruments à cordes nous ont régalé de musiques très variées : du rock en passant par la musique folk, l'école départementale de guitare (impressionnant !), le tout accompagné de musique du monde. Malgré une panne générale sur le réseau d'eau potable ce jour-là, nous avons bien profité, chanté et dansé. Si les organisateurs dont le **Comité des Fêtes** sont partant pour rééditer ce beau festival, je les remercie chaleureusement.

Au mois de juillet, nous avons sur notre beau théâtre de verdure l'**ACIP** (Association Culturelle Internationale du Périgord), qui a organisé son **repas estival**. Plus de 120 personnes se sont réunies dans une belle ambiance.

Le 10 août, c'était une **soirée québécoise** d'un style très particulier mais tellement chantant ! Merci au **Comité de Jumelage** pour cette belle soirée.

Enfin, le 15 août, notre **Comité des Fêtes de Paleyrac** organisait, comme chaque année, le **concours de pétanque**. Plus d'une vingtaine d'équipes présentes avec un beau temps, une belle ambiance. L'évènement s'est clôturé par une auberge espagnole, toujours très enrichissante pour les relations humaines.

Encore merci, merci à vous tous, participants, aidants, pour ces belles rencontres.

Nous pouvons être fiers de vivre à Paleyrac où le coq chante, les cloches sonnent, les tracteurs et tronçonneuses travaillent et où nous bénéficions d'une qualité de vie loin du stress et de la pollution.

Nous partageons tellement de belles choses.

Meilleurs voeux à tous !

Eva Florès

Chères Caduniennes, chers Caduniens, chers amis,

L'été 2022, contrairement aux deux années précédentes, s'est passé sans encombre. Les estivants ont pu en toute liberté venir à **Cadouin**, **visiter l'abbaye**, **profiter des activités et des commerces du village**. La fréquentation, d'après les professionnels, fut très correcte.

De **multiples rencontres entre Caduniens** ont été organisées ce mois d'octobre : **réunion publique** avec les élus et séances de travail avec les commerçants du village afin d'élaborer un agenda de manifestations pour l'année 2023. **Des idées nouvelles** ont été lancées : fête de la bière et du fromage, un marché de créateurs d'art associés à des brocanteurs, une semaine de manifestations sous le signe de « la lumière » en août, sans oublier les **traditionnelles Floralties**, séances de cinéma de plein air et marchés nocturnes avec concerts.

Nous avons accueilli pour la première fois une nouvelle épreuve sportive au village : une **course de cyclo-cross**, une manche inter-région Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Plus de 120 coureurs ont pris le départ. Le **club de VTT de Belvès**, organisateur, nous donne déjà rendez-vous à l'automne prochain pour une seconde édition.

Bonnes fêtes de fin d'année et nous nous retrouverons pour les traditionnels vœux en janvier. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants à Cadouin.

David Faugères

CA

Réunion publique du 8 octobre



Voeux de la maire déléguée
Dimanche 22 janvier à 15h00

Voeux du maire délégué
Vendredi 20 janvier à 18h30

Rencontres Nationales de la Restauration Collective Bio-locale et faite maison à Cadouin

Vendredi 1er juillet, la journée était dédiée aux professionnels venus de toute la France, et encadrés par les cuisiniers du collectif « **Les pieds dans le plat** ». Ils ont participé à des ateliers de techniques culinaires, des tables rondes sur les enjeux du bio dans les systèmes alimentaires et la nutrition. Deux agents de la cantine scolaire ont bénéficié de cette formation. Elles sont revenues enchantées ! En effet, **la cantine est déjà bien engagée** dans le bio-local et fait maison.

Le samedi 2 juillet était destiné au grand public. Germinal Peiro, le Président du Département, a ouvert la journée en rappelant les prémices de cette initiative : 35 collèges sont engagés dans la démarche de restauration collective bio-locale et faite maison, dont celui de **Belvès, premier collège de France labellisé 100% bio-local et fait maison**. L'après-midi, des ateliers thématiques ont permis des échanges riches et participatifs.



CA

Ces journées étaient **les premières réalisées en France** pour la restauration collective. La première formation a eu lieu en Novembre à l'**Auberge de Jeunesse de Cadouin**.

Une belle réussite qui préfigure de beaux projets sur notre commune du Buisson de Cadouin !

Maryline Koegler

L'Oeil Lucide s'installe à Cadouin

Installée depuis juillet à Cadouin, l'Oeil Lucide est une association qui soutient la **création documentaire cinématographique et radiophonique**. À travers une programmation variée, elle questionne le réel, le monde et les sociétés qui nous entourent, valorisant paroles et témoignages.

Le festival « **Les Rencontres du Réel** » est l'événement phare avec une programmation en médiateurs et en salles de cinéma.

L'Oeil Lucide intervient également sur la **création et la réalisation, mais aussi l'éducation à l'image** avec des ateliers de réalisation et de programmation (en milieu scolaire, EHPAD, centre de détente, hôpitaux, foyer de jeunes mineurs, centre de loisirs, etc.).

L'association a été fondée en 2009 par deux réalisateurs, dont **Jenny Saastamoinen** qui en assure la direction artistique et la programmation. L'association est **lauréate du Budget Participatif 2022 de la Dordogne** pour permettre la rencontre entre

habitant.e.s et réalisateurs.trices, entre les histoires, les générations, pour créer des portraits dessinant le paysage de notre territoire.

Des **projections thématiques sont programmées** au Cinéma Lux.

8, Rue du Saint Suaire, Cadouin
06 62 46 33 47 - 06 80 62 78 04
mediation.loeillucide@gmail.com
FB @LoeilLucideASSO



CA

FESTIVITES DU 14 JUILLET



BC

A l'occasion de la Fête Nationale, la municipalité a impulsé cet été un nouvel évènement culturel festif et convivial sur la **plage de Vicq**.

Un **apéritif avec des produits locaux** était offert avant de partager ensemble un « **Pique-Nique républicain** » : à chacun d'apporter son pique-nique avec si possible une part supplémentaire à offrir, appelée « **la part de la fraternité** ». Certains ont coloré cette soirée avec des vêtements aux couleurs de la République.

Ce moment était accompagné de **musique jazz** avec le groupe périgourdin **Bada-Swing**.

A la tombée de la nuit, le public s'est laissé transporter par la **compagnie girondine Circulez** et son **fabuleux spectacle de feu**, « **Pyromad** ».

Ce choix constitue une alternative aux feux d'artifice proposés dans les communes voisines à l'occasion du 14 juillet. **Ces spectacles étaient gratuits**, la Municipalité souhaitant ainsi offrir à tous des spectacles de qualité.

Forts de ce succès, nous vous donnons rendez-vous le **14 juillet 2023 !**



BC



FESTIVAL ESTIVALIVRES

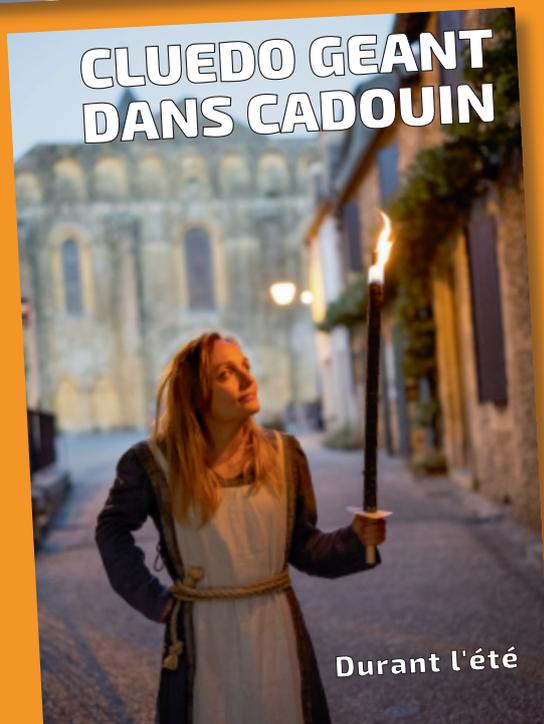
Mercredi 3 août

Réunions de quartiers et de villages

Du 28 septembre au 10 octobre, la municipalité a organisé des réunions publiques, comme l'année dernière à la même période.

Marie-Lise Marsat et plusieurs élus municipaux ont ainsi pu **échanger avec les habitants** lors de **5 rendez-vous** : au **Buisson** chemin de la Mer (en présence des représentants de Périgord Habitat) et place Deguilhem, à **Cadouin, Paleyrac et Cussac**.

Ils ont pu **s'exprimer sur les préoccupations de leur quartier** mais aussi sur des sujets variés : voirie, vitesse, éclairage public, logement, santé, irrigation, commerce local, collecte des déchets, projets de la commune... Les **échanges conviviaux** se sont poursuivis autour d'un pot de l'amitié.



CLUEDO GEANT DANS CADOUIN

Durant l'été



Cussac jeudi 6 octobre

CU



OCTOBRE
ROSE

OCTOBRE ROSE

Comme l'an passé, la municipalité s'est mobilisée avec **plusieurs partenaires** pour organiser des animations au profit de la **Ligue Contre le Cancer**.

Démo de danse fit gym, cinéma, ventes et tombola proposées sur le marché et autres évènements ont permis de récolter 650€. Le Thé dansant a malheureusement dû être annulé.

Merci notamment à l'Amicale Laïque et au club Danse Fit Gym pour les gâteaux vendus sur le marché, au Tricot Solidaire de Belvès et à l'EHPAD de Cadouin pour les lots roses fabriqués.

A l'année prochaine pour un nouvel **Octobre rose** !



L'éclairage public

Pollution
lumineuse

c'est ...



577 luminaires
44 armoires

Perturbations
des rythmes
biologiques



En 2021
Budget
> 50 000€



Perturbations
des espèces



Consommation
électrique
importante



C'est pour toutes les raisons évoquées ci-dessus qu'en 2022, la municipalité du Buisson de Cadouin a initié un ensemble d'opérations visant à réduire l'impact environnemental, énergétique et financier de l'éclairage public sur l'ensemble de son territoire.

En réduisant :

- ▶ Le nombre de points lumineux
- ▶ L'amplitude de fonctionnement

Suivant les zones, coupure de

0h30 à 5h
22h30 à 6h
23h30 à 6h





Intempor'Elle

Madothérapie et Onglerie

Alexia est originaire du Buisson où elle a passé son enfance. Elle obtient un diplôme d'esthétique en 2009 et poursuit avec une formation de prothésiste ongulaire.

En 2020, Alexia crée sa société de prothésiste ongulaire à domicile. S'ensuit une formation en madothérapie en 2021 qui lui permet d'exercer avec une spécialiste internationale.

Elle revient finalement en terre natale avec le projet de proposer son expérience de soins aux Buissonnais. Elle a ouvert **Intempor'Elle** en septembre au sein du salon de coiffure de sa maman, Patricia, « Le Ciseau d'Or ».

Elle vous attend pour venir découvrir ses services en madothérapie et onglerie.

Nous lui souhaitons un bon retour aux sources et la réussite dans son activité.

6, Avenue de la Gare
06 42 82 00 49

Le Tatoué

Bistrot et Salon de tatouage

Vincent et Kévin se connaissent depuis leurs études au Lycée de Sarlat. L'un est originaire de Vitrac, l'autre de Campagnac-les-Quercy.

Vincent a débuté sa carrière professionnelle dans un bureau d'étude aéronautique à Toulouse, mais après 8 ans derrière un bureau, il voulait autre chose. Il a donc démarré un apprentissage sur le tas avec des tatoueurs professionnels.

Kévin, lui, s'est engagé en 2007 dans l'Armée. Il assurait la sécurité du centre spatial de Kourou et participait à la lutte contre l'orpaillage. Ensuite, il est revenu à

Toulouse où il a exercé en tant que portier-physionomiste à l'entrée de boîtes de nuit, et assuré la protection rapprochée d'artistes.

En 2018, ils se sont retrouvés pour tenir pendant 3 ans un salon de tatouage à Toulouse. Ils sont revenus en Dordogne fin 2021 et ont ouvert leur bar en mai 2022 en face de la gare du Buisson avec l'objectif de favoriser les circuits courts et d'accueillir les ouvriers dans un esprit bistrot local. Tandis que Kévin gère le bar, Vincent réalise les tatouages dans l'espace dédié.

22, Avenue de la gare
07 68 97 26 47

<https://brotherhoodtattoo.com/>



Sandrine Trinh Duc

Monitrice éducatrice

Depuis fin 2021, Sandrine est installée comme indépendante en tant que Monitrice Educatrice à domicile. Elle assure un rôle social important pour les personnes fragilisées ou seules. Elle les accompagne, les stimule et les sécurise dans leur vie quotidienne.

Son parcours a démarré en tant qu'assistante maternelle, puis l'animation dans les quartiers populaires. Elle a aussi pratiqué l'alphabétisation d'étrangers arrivés en France. Puis s'est orienté vers le milieu du bâtiment en tant qu'artisan-peintre.

En 2010, elle rencontre Daniel avec qui elle entreprend à Paleyrac la construction de leur maison en paille. Le projet accueille des groupes dans le cadre d'un chantier participatif. Elle prend aussi part à l'association GABAR qui a pour mission l'accueil de réfugiés sur le territoire.

Sandrine revient vers le social en obtenant son diplôme d'Aide Médico-Psychologique en 2013.

Elle a passé plus récemment une VAE en tant que Monitrice Educatrice qui lui permet aujourd'hui d'exercer comme indépendante à domicile.

Nous lui souhaitons d'être le rayon de soleil des plus fragiles le plus longtemps possible.

Paleyrac
06 13 23 02 84

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Coordonnée en France par l'ADEME, la SERD est en novembre un temps fort de mobilisation pour essayer les bonnes pratiques de prévention des déchets.

Engagée pour accompagner les habitants à la réduction des déchets et les sensibiliser, la Municipalité a proposé des visites et animations, en partenariat avec le SMD3.



Une quinzaine d'habitants ont ainsi pu découvrir le Centre de Tri de Coulounieix-Chamiers et le Centre d'Enfouissement des déchets de St-Laurent-des-Hommes lors d'une journée de visites en bus.

Chez les scolaires, 2 classes ont visité le Centre d'enfouissement et son espace pédagogique. Elles ont aussi bénéficié d'un atelier Tawashi (fabrication d'éponges à partir de chaussettes usagées).

Le 2 décembre, le Camion 0 déchet du SMD3 était présent sur le marché du Buisson pour informer et vendre des composteurs à tarif préférentiel.

Transformation des conteneurs à déchets en semi-enterrés

Il existe désormais dans le bourg du Buisson 3 points de conteneurs semi-enterrés, comme ceux déjà installés dans le bourg de Cadouin :

- Place de la Liberté (à côté des toilettes publiques)
- Rue de l'Union (à côté de la Maison médicale)
- Cabans (près de l'église)



Ces aménagements ont été réalisés cet été à la demande de la Commune par le SMD3.

Notre objectif est ainsi d'améliorer l'accessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite mais aussi l'aspect esthétique. Il s'agit également de limiter les désagréments des odeurs et développer la capacité d'accueil (5000 litres au lieu de 2000). Seuls les conteneurs à carton restent tels quels car il n'existe pas ce format en semi-enterrés.

Nous demandons à chacun de faire l'effort de respecter ces points de collecte en triant correctement les déchets, en les compostant lorsque c'est possible (on élimine ainsi les odeurs liés aux déchets en décomposition), en les déposant dans les conteneurs adéquats, par respect pour les agents qui traiteront ces déchets. Ces incivilités nuisent au voisinage, au recyclage et à l'image de notre territoire...

Si vous avez des difficultés, vous pouvez aussi contacter la Mairie au 05 53 22 00 41.

Un conteneur de récupération des textiles sera installé prochainement dans le bourg du Buisson.

Marianne Beyne
Conseillère déléguée au SMD3

La Redevance Incitative en 2023

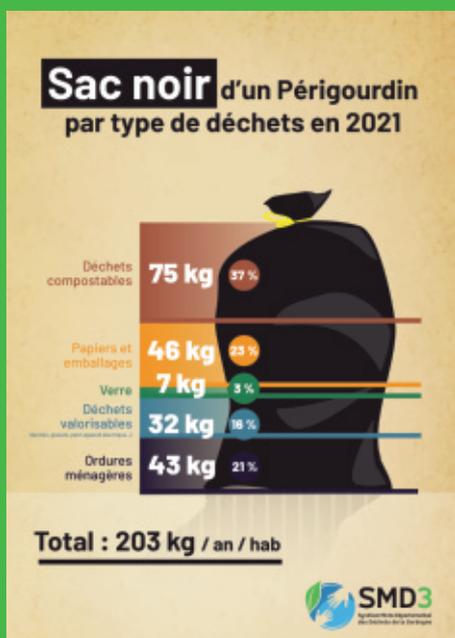
La contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets (collecte, traitement, recyclage, déchèteries) remplacera l'actuelle TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), impôt local prélevé sur la taxe foncière. Elle sera calculée en fonction de la taille du foyer, incluant un forfait d'ouvertures pour les ordures résiduelles (« sacs noirs ») et les passages en déchèterie. Au-delà, ils seront facturés.

C'est la réponse du SMD3 aux objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique : réduction des déchets, augmentation du recyclage et valorisation des biodéchets d'ici 2025.

Les personnes en perte d'autonomie sont accompagnées par le CIAS. Un service spécial de collecte est possible pour les titulaires de la carte « Mobilité Inclusion ». Merci de contacter la mairie.

Les Dépôts de déchets et d'encombrants au sol sont interdits sous peine d'amende
(art. R.632-1 et R.635-8 du code pénal)

SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



Bienvenue à Paleyrac !

Les enquêtes agricoles de Cyprien Brard en 1835 nous apprennent qu'à **Paleyrac, on produit beaucoup de châtaignes** qui servent à engraisser les animaux, que le ruisseau qui descend jusqu'à la Dordogne s'appelle **la Gas-touze et alimente deux moulins**. On y exporte du **bois de chauffage vers Bordeaux**. Le charbon pour sa part est réservé aux forges de Sainte-Croix-de-Beaumont, Labrame et Sauverre.

En 1880, l'énorme travail du chanoine Brugière sur toutes les paroisses nous dit que **Paleyrac est un ancien castrum** (1392), que l'air y est très sain et la production agricole de bonne qualité. Il y a de l'aisance chez les habitants (516), généralement petits propriétaires, et l'esprit de la paroisse y est excellent. Sur un coteau nommé « coteau des Dames de Fonlalève » jaillit **une source appelée « Fonbeldouire »** (sûrement Font Bélure aujourd'hui) qui coule gros comme un sac et dont le débit change deux fois par jour tantôt plus ou tantôt moins !

A Paleyrac, il y a 2 écoles, 2 cabarets et... 15 mendiants. Un fond de secours de 330 francs pour les malheureux y est distribué par un bureau de charité, la « **Confrérie du Rosaire** ». L'église en forme de croix latine est toute petite, sa nef est lambrissée mais le chœur et les deux chapelles sont voutés en plein cintre, la cloche pour sa part pèse quelques 540 livres. **Son presbytère est l'un des plus beaux et plus vaste du diocèse** : 6 pièces et des dépendances entourées d'un jardin de 17 ares et d'un pré.

Aujourd'hui **Paleyrac est commune associée avec Le Buisson depuis le 1er janvier 1974**. C'est le village rural des coteaux au cœur de la forêt de la Bessède. Carrefour de sentiers de randonnée, sur **les chemins qui conduisaient les pèlerins à Rocamadour et Saint-Jacques-de-Compostelle**. On y rencontre tout le charme des vieilles pierres, depuis la place du Couderc jusqu'au très ancien hameau des Spérites, où de vénérables vieilles portes sont encore marquées du **signe de l'épidémie de peste noire** qui frappa le Périgord aux alentours de Pâques 1481 et en décima les habitants.



PA

Le temps des loups

A la fin du 19^{ème} siècle, la forêt de la Bessède était trop peuplée par les loups, auteurs de nombreux dégâts. Aussi, la presse de l'époque est riche d'articles relatant les exploits des chasseurs de loups. « L'avenir de la Dordogne » et « l'Indépendant de Bergerac » relatent les **multiples incidents, moutons, chiens dévorés ou personnes attaquées**. Dans les registres paroissiaux figure la sépulture de Jean Rivière, 7 ans (déchiqueté par un loup), ou la chienne Beagle de l'instituteur Peyronnie de Cussac dévorée alors qu'elle allaitait ses petits.

Morceaux choisis extraits de « l'Avenir de la Dordogne » :

2 avril 1891, à Pech Grand, un vieux loup, blanc grisâtre, de 80 centimètres de hauteur, a emporté un agneau appartenant à un troupeau de Couderc de Paleyrac. Ce même loup a fait d'autres rapt dans la commune d'Urval.

*25 juin 1892, entre Soulalève et le Camp de César, le berger Vergnol, estropié et dans l'impossibilité de se défendre, a été attaqué par un loup de grande taille. Sans l'intervention d'une solide bergère, une vraie amazone de Béhanzin (*Régiment militaire entièrement féminin au Dahomey), il eut été croqué par messire loup.*

Le 15 juin, un vieux loup tout blanc a mangé un agneau au village du Cayre à Paleyrac.

Le 21 courant, une louve a été vue par le garde particulier de monsieur Gouzot, maire de Paleyrac. Elle était accompagnée de quatre petits louveteaux gros comme des chiots qui fermaient l'arrière garde, menaçant l'ennemi.

23 octobre 1892: Le sieur Vaudois dit « Pombille » a tiré une louve dans la commune de Paleyrac, dans des conditions pittoresques. Ayant relevé la veille des traces très sûres, il se rendit à l'affût avec le sieur Philippari du Douillhet. Dans la nuit du 15 au 16 octobre ils attendirent jusqu'à 6h30 du matin. La louve passa à 6 pas de lui... Il l'abattit d'un seul coup.

30 octobre 1892: le tueur de loups de Paleyrac continue ses exploits. Après avoir tué une jeune louve noire mouchetée, âgée d'un an, il a attendu à l'affût le passage de la bande et le mercredi 19 octobre, au petit jour, a atteint une louve en plein corps. Cette louve, de poil fauve sale, est armée de dents énormes.

31 octobre 1892: M Philippari, ex garde frein à limoges Montjovis, en convalescence chez lui au Douillhet (frontière de la forêt Bessède) commune de Paleyrac, canton de Cadouin, ayant entendu 4 ou 5 loups hurler le dimanche 16 courant, il eut l'idée d'aller à l'affût. MM Philippari frères et quelques voisins partirent le mardi 18 avant le jour, et eurent la chance d'en voir plusieurs et de tuer une jeune louve de 25 kilogrammes. Le vendredi 21, MM Sylvain et Firmin Philippari et deux autres personnes eurent le plaisir de tuer une louve pleine âgée de 12 à 15 ans, du poids de 30 kilogrammes. L'os frontal avait 20 centimètres de largeur et les dents de 3 à 4 centimètres.

Voilà qui fait grand honneur à nos intrépides veneurs !

Michèle FOURTEAUX

NB : Les différentes orthographes de Paleyrac sont l'exacte transcription des articles cités.

Le mot de l'opposition

Après la canicule...

Consolez-vous, c'est sans doute un des étés les plus frais que nous ayons eu à vivre pour ces prochaines années !

Humour grinçant me direz-vous et vous avez raison. Mais cela nous fait prendre la mesure des changements auxquels nous devons faire face !

Dans sa gestion, la commune est bien entendu concernée et doit les anticiper. Les urgences ne manquent pas ; isolation des bâtiments communaux, réduire notre consommation énergétique, rénover le réseau d'irrigation ouest du Buisson, recenser les sources existantes sur la commune, bâtir un plan local d'urbanisme compatible avec la bifurcation écologique (habitat léger, défense incendie, non étalement urbain), diminuer l'éclairage public, prendre sa part pour trouver les alternatives au tout voiture (développement du covoiturage, défense et développement du train du quotidien), mettre en place des véritables aides pour les familles en précarité énergétique...

Beaucoup de ces actions sont en cours dans notre commune mais il faut aller plus vite et plus loin. Mais comment faire quand le gouvernement baisse la dotation globale de fonctionnement des communes et laisse les territoires se débrouiller face à

l'augmentation exponentielle des coûts de l'énergie ?

D'abord jouer la transparence avec les citoyens et mener le débat sur les choix à opérer en priorité. Ensuite exiger avec eux les moyens pour faire face à ces enjeux.

Un exemple pour faire avancer un dossier. Depuis 2015, la commune a demandé à l'Etat et à la SNCF de financer une sécurisation du passage à niveau du centre-bourg. Madame Marsat a reçu dernièrement une fin de non-recevoir de la préfecture, la SNCF n'ayant même pas envoyé un représentant à cette entrevue.

Va-t-on attendre une catastrophe pour faire avancer ce dossier ? Nous pensons que non ! La solution ; une bonne manifestation regroupant élus, citoyens usagers sera de nature à faire tendre l'oreille à ces décideurs avant l'accident majeur !

Le budget 2023 va se construire dans ce contexte difficile. Raison supplémentaire pour qu'il soit empreint d'une orientation sociale, écologique, solidaire et citoyenne.

Nous y contribuerons et y veillerons.

Nathalie VERDIER et Jean ZELLNER



Hommage au parrain du Cinéma Lux Louis Delluc

Bertrand Tavernier, le célèbre réalisateur de cinéma, a, jusqu'à sa disparition, encouragé, soutenu, aidé le cinéma du Buisson de Cadouin. Il a eu raison puisque celui-ci est devenu la **première salle de cinéma rural de la Dordogne** au niveau des entrées. La municipalité a donc souhaité rendre hommage au metteur en scène et a confié à la toute **nouvelle association de soutien au cinéma, Magie Cinéma**, le soin de l'organiser.

La filmographie de Tavernier est si diversifiée qu'il était impossible d'en faire la synthèse sur une seule journée. Magie Cinéma a donc choisi **le jazz et le peuple du blues** car Tavernier était un amoureux fou de jazz. L'événement « Bertrand Tavernier Ciné Blues » au Buisson de Cadouin était né.

Placée **sous la présidence de Tiffany Tavernier**, écrivaine, scénariste et fille du cinéaste, accompagnée de **Frédéric Bourboulon**, producteur de Tavernier et d'**Etienne George**, photographe de plateau, la manifestation s'est déroulée les 24 et 25 novembre au Cinéma Lux. S'y sont entrecroisés des films, concerts, tables-rondes, rencontre littéraire entre Tiffany et le groupe de lecture

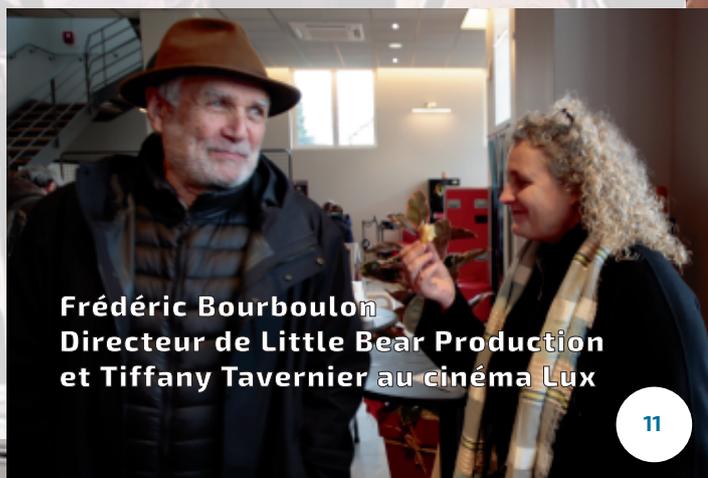
Plumes et Toiles, musée numérique avec la revue Jazz Hot, exposition d'Etienne George. Le public a été, vraiment, au rendez-vous et il a pu apprendre de la bouche même des invités que, parmi tous les cinémas qu'il avait visités en France, Tavernier citait souvent le Buisson parmi les trois salles qu'il affectionnait et prenait particulièrement au sérieux. On parlait donc de l'expérience du Lux à Paris !

Puis le commentaire de Tiffany est arrivé :
« ...Merci pour tout cet énorme boulot. Je vous l'ai déjà chuchoté, il était bien content là haut. Vive vous donc et vive le Buisson... ».

Edgard Bierne et Alain Bressy

Co-présidents de Magie Cinéma

MAGICINE



Frédéric Bourboulon
Directeur de Little Bear Production
et Tiffany Tavernier au cinéma Lux

L'école s'est agrandie !

Cette rentrée 2022 a été un bon millésime pour l'école primaire du Buisson de Cadouin, qui a bénéficié de **l'ouverture d'une 6ème classe**.

Depuis quelques années, le nombre d'élèves accueillis était grandissant et la moyenne d'enfants par classe approchait parfois les 29 enfants.

Après plusieurs demandes d'ouverture, les services de l'Education Nationale de Dordogne ont attribué l'ouverture de cette nouvelle classe au printemps 2022.

Cette attribution permet une rentrée avec des effectifs convenables pour un travail et une relation de qualité entre enseignants et élèves variant entre 20 et 24 enfants par classe.

Aucune transformation n'a été nécessaire car les locaux ont simplement été redistribués : la 6ème classe se trouve côté maternelle et retrouve son activité initiale.

La garderie maternelle se déroule dans la salle de motricité permettant une mutualisation maximale de l'occupation des locaux. La garderie élémentaire reste côté élémentaire et fera l'objet de travaux d'in-

sonorisation et d'isolation dans l'année 2023. L'aide aux devoirs se déroule dans la classe jouxtant la garderie élémentaire, **pour un meilleur accompagnement des enfants**.

Grâce à cette ouverture, nous avons donc accueillis **3 nouvelles enseignantes** à qui nous souhaitons la bienvenue et qui peuvent être assurées de l'accompagnement de la municipalité dans ce nouvel environnement.

En tant que responsable des affaires scolaires, je tenais à remercier vivement les agents municipaux qui ont mis toute leur énergie dans l'aménagement, le déménagement et l'entretien des locaux pour que tout soit **prêt à accueillir enfants et enseignants dans les meilleures conditions possibles**.

Madame la Maire et moi-même tenons à rappeler que nous sommes à l'écoute de tous pour que la scolarité des enfants se fasse dans un environnement confortable, apaisant et convivial.

Maryline KOEGLER

Adjointe aux affaires scolaires

Brûlage au jardin

Dans les communes rurales, en l'absence d'épisode de pollution de l'air ambiant ou d'autres mesures exceptionnelles prises par décision municipale ou préfectorale, **le brûlage des végétaux par les particuliers est toléré entre le 1er octobre et le dernier jour de février**.

Cependant, un **imprimé réglementaire de déclaration** est obligatoirement à remplir en mairie.

Puis je ramasser du bois mort en forêt ?

Contre toute attente, il est **interdit de récupérer du bois mort en forêt sans accord des propriétaires**. Que ce soit pour vous chauffer ou pour un autre usage, vous n'avez donc pas le droit de le ramasser. Le bois mort sur le sol des forêts n'est pas là par hasard et **appartient au propriétaire de la forêt** (Art.547 du code civil).

« Le bois mort en forêt n'est pas un signe de mauvais entretien. Bien au contraire, il est indispensable pour la biodiversité. Il en existe deux types : celui coupé par le forestier laissé au sol, et celui mort naturellement laissé sur pied », précise l'ONF (Office National des Forêts). Vous encourez une amende de 1500€ pour avoir ramassé du bois, des branchages ou des feuilles mortes en forêt. De même, le bois rangé sur le bord des chemins ne peut être récupéré. Il est la propriété des exploitants.

Voeux des Maires 2023

Cadouin

Vendredi 20 janvier
18h30 au Foyer Rural

Le Buisson

Samedi 21 janvier
11h00 au Cinéma Lux

Paleyrac

Dimanche 22 janvier
15h00 à la Salle des Fêtes